



Mémoire du Boulot vers...

**dans le cadre du renouvellement
de la Politique jeunesse
du gouvernement du Québec**

changer des vies...pour la vie

Introduction

Le Boulot vers... a pour mission le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté âgés de 16 à 25 ans. C'est avec enthousiasme que nous participons au processus de consultation mis en place par le gouvernement du Québec pour le renouvellement de sa Politique jeunesse.

Le présent mémoire s'appuie sur **une expérience et une expertise de 32 ans de soutien à plus de 2 500 jeunes en difficulté et une riche histoire d'innovations et de réussites en matière d'insertion sociale et professionnelle**. Il s'appuie également sur l'analyse de milliers de notes d'intervention compilées depuis maintenant plus de dix ans.

Chaque année, de 400 à 700 jeunes engagés dans leur recherche d'une vie meilleure s'inscrivent à nos sessions d'information et environ 80 d'entre eux deviennent stagiaires. Et, au terme du stage, de 75 à 85% d'entre eux entrent sur le marché du travail ou retournent aux études. Tous ayant expérimenté des réussites dans l'atteinte de leurs objectifs, rompant ainsi avec un passé rempli d'échecs et de marginalisation. Des résultats dépassant largement les cibles fixées dans notre entente de service avec Emploi-Québec.

Créativité et innovation à l'origine du Boulot vers...

Première entreprise d'insertion sociale et professionnelle à Montréal, Le Boulot vers... a été fondé en 1983. Nous avons alors pour objectif d'offrir une première expérience à des jeunes ayant de la difficulté à s'intégrer à un marché du travail alors caractérisé par de nombreuses fermetures d'usine.

Appuyés par la communauté d'Hochelaga-Maisonneuve ainsi que les réseaux des affaires sociales et de l'éducation, nous avons créé une approche innovatrice de formation de la main-d'œuvre basée sur l'acquisition de compétences transférables en alliant une expérience dans le milieu de travail réel de son atelier d'ébénisterie, à un encadrement personnalisé et une formation sociale.

Encouragés et mentorés par des leaders du milieu des affaires, nous avons établi le montage financier toujours en place aujourd'hui : des revenus autonomes provenant de la vente du mobilier « utile socialement » produit dans l'atelier, des dons du milieu des affaires et de la société civile et une contribution de l'État.

En 1998, le **gouvernement du Québec a adopté notre modèle d'affaires pour en faire son cadre de reconnaissance des entreprises d'insertion**. Il y a maintenant plus de 50 entreprises d'insertion au Québec. Depuis une entente de service est conclue chaque année avec Emploi-Québec. Cette contribution couvre les salaires des jeunes et une partie des frais de production et de salaires du personnel. Une contribution qui a peu évolué en 25 ans et qui ne permet pas de maximiser les chances de réussite des jeunes en les soutenant également, par exemple, dans l'acquisition de saines habitudes de vie et le développement d'une citoyenneté active.

Pourtant, une étude publiée en 2011¹, démontre amplement que l'action des entreprises d'insertion (chiffres de 2008) a des **impacts positifs non seulement pour l'entrée sur le marché du travail des participants mais aussi sur différents aspects de leur vie**. Ainsi, pour chaque stagiaire d'une entreprise d'insertion et pour chaque année, les coûts évités aux gouvernements (systèmes de santé, de justice et carcéral, assurance-emploi et assistance-emploi) et les gains économiques (impôt, cotisations supplémentaires RRQ, RQAP, FSS, CSST, assurance-emploi) sont évalués à 17 981 \$. Sans compter les gains obtenus par un recul de la pauvreté chez les enfants des participantes de 45 546 \$.

¹ Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec, février 2011.

Les jeunes en difficulté en 2015

Des jeunes en difficulté, on dit qu'ils sont en situation précaire, vulnérables, à risque, exclus, en marge, délinquants, décrocheurs ou encore NEEF comme mentionné dans le document de consultation (ni aux études, ni en emploi, ni en formation en vue d'un emploi). Des jeunes qui font peur ou qui attirent la compassion. Des jeunes qui ont en commun de ne pas parvenir à s'insérer socialement et professionnellement de façon harmonieuse à l'âge où l'on s'attend qu'ils y arrivent, dans une société comme la nôtre et dans une conjoncture qui apparaît pourtant favorable.

Au Québec près de 1 jeune sur 5 n'est ni en emploi, ni aux études : 88 000 reçoivent des prestations d'assurance emploi, 48 000 sont prestataires de l'assistance sociale et 64 000 sont sans soutien public du revenu et laissés pour compte. Et parmi les jeunes en emploi, 36% travaillent à temps partiel.

C'est pour soutenir **l'insertion durable** de ces jeunes dans notre société que notre organisation a été créée et qu'elle se fait un devoir de **constamment adapter ses activités afin d'être toujours pertinente pour répondre à leurs besoins en évolution.**

Un devoir d'autant plus important que ce seront aussi eux qui occuperont les centaines de milliers de postes à pourvoir au cours des prochaines années. Ce seront aussi eux qui, dans notre société marquée par le vieillissement de la population, façonneront par leurs votes la société de demain. Et ils sont déjà et seront les pères et mères des enfants du 21^e siècle.

* * *

Nous souhaitons vivement que la prochaine Politique de la jeunesse du Québec soit adaptée à la réalité d'aujourd'hui de tous les jeunes Québécois et Québécoises.

Nous sommes d'avis que cette politique pourrait contribuer pleinement à l'autonomie harmonieuse des jeunes Québécois et Québécoises et répondre aux défis qui se poseront au Québec dans les prochaines années, particulièrement en matière de changements démographiques, environnementaux et d'équité. Et que pour ce faire, **elle doit transcender les orientations prises dans chacun des ministères et organismes gouvernementaux et influencer directement celles-ci.**

Il nous semble primordial que toute la société québécoise et les structures de l'État soient sensibilisées aux besoins des jeunes, à l'importance d'y répondre et invitées à y participer activement. Et que la Politique soit un exemple de promotion de la non-discrimination de milieu socioéconomique, de couleur, d'appartenance à une communauté ou de sexe.

Nous invitons le gouvernement à **renforcer les organisations comme la nôtre qui, depuis déjà des décennies, ont fait preuve et continuent de faire preuve de créativité et d'innovation afin de venir en aide efficacement aux jeunes marginalisés.** Nous appelons le gouvernement du Québec à passer à une **version actualisée** de la reconnaissance des entreprises d'insertion vouées au soutien aux jeunes et à contribuer à leur financement à la hauteur de leur apport au Québec d'aujourd'hui et de demain.

La future Politique québécoise de la jeunesse

Axe d'intervention 1 – De saines habitudes de vie

En 2014, 26% des stagiaires du Boulot vers... avaient été diagnostiqués pour un problème de santé physique et 23% de santé mentale. Des chiffres qui ne sont que la partie visible et reconnue par le milieu de la santé.

Car la réalité est atterrante : 82% ont de mauvaises habitudes de vie, 63% ont des conditions de vie et de logement déplorables, 63% consomment régulièrement des drogues. Nos intervenantes estiment que 62% des stagiaires vivent dans la marginalisation depuis plusieurs années, si ce n'est depuis la prime enfance. Depuis dix années, nous observons une **détérioration généralisée de conditions physique et mentale** des jeunes ainsi qu'une augmentation marquée de la sous-alimentation et de mauvaises hygiènes de vie, d'habiletés sociales déficientes, de problèmes de comportement et judiciaires étendus.

Profondément ancrée dans la communauté d'Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal, notre organisation a conclu de nombreuses ententes partenariales visant à soutenir l'acquisition de saines habitudes de vie dont l'établissement d'un bilan de santé à l'entrée en stage par le personnel du CLSC Hochelaga-Maisonneuve ou encore des ateliers d'hygiène dentaire par les étudiants de la Faculté de dentisterie de l'Université McGill. Notre programme d'intervention comprend aussi des formations collectives données par des organisations dédiées à des problématiques particulières comme l'Unité d'intervention mobile l'Anonyme (sexualité), GCC la violence, GRIS Montréal (homosexualité) et autres.

Nous avons également intégré à notre programme un volet d'activités physiques dont les effets bénéfiques sont significatifs autant pour la santé physique des jeunes que pour leur sociabilité et l'amélioration de leurs aptitudes au travail. Un volet pour lequel nous devons, chaque année, solliciter des contributions privées afin d'en assurer la poursuite.

Considérant que la société doit contribuer à améliorer globalement la capacité des jeunes à devenir des travailleurs efficaces, des citoyens avertis et des parents offrant un milieu de vie positif à leurs enfants, nous sommes en accord avec la volonté de la Politique de prioriser l'acquisition de saines habitudes de vie. Conséquemment, nous demandons à ce que les entreprises d'insertion ayant des jeunes comme clientèle reçoivent une contribution financière supplémentaire de l'État québécois afin de mettre en place des activités renforçant l'acquisition de saines habitudes de vie.

Rappelons que, pour chaque participant d'une entreprise d'insertion ayant complété son parcours et intégré durablement un emploi, et pour chaque année, les coûts évités à l'État sont de 1 114 \$ pour le système de santé et de 8 559 \$ pour les systèmes de justice et carcéral.

Axe d'intervention 2 – Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires

Depuis dix ans, malgré les importants efforts de la société québécoise pour encourager la persévérance scolaire, le niveau de scolarité global des stagiaires du Boulot vers... diminue. **En 2014, 82% des stagiaires du Boulot vers... avaient une scolarité égale ou inférieure au niveau Secondaire III; ce taux était de 66% en 2005. Nous observons, de plus, une augmentation constante des jeunes qui n'ont pas accédé au niveau secondaire; ceux-ci formant 13% des stagiaires en 2014 alors qu'ils étaient l'exception en 2005. Il en va de même pour l'augmentation du nombre de jeunes ayant des difficultés d'apprentissage dont le taux est passé de 8% en 2006 à 28% en 2014.**

Depuis 32 ans maintenant, nous sommes à même de constater, au quotidien, les **lourdes conséquences associées au décrochage scolaire** telles que présentées dans le document de consultation : « précarité professionnelle et risque accru de marginalisation sur le marché du travail, plus faible participation à la vie citoyenne, risque de dépression plus élevée, espérance de vie réduite, etc. » Pour nous, ce « etcetera »,

c'est aussi la faible estime de soi, le manque de confiance, l'absence d'espoir de vivre des réussites et d'accéder à une vie meilleure. C'est aussi, concrètement, des jeunes qui, à leur entrée en stage, ne peuvent utiliser un ruban à mesurer manquant de connaissances de base en mathématiques et, souvent analphabètes fonctionnels, sont incapables de remplir seuls un formulaire.

En 1999, nous avons initié le premier partenariat entre une commission scolaire et une entreprise d'insertion, à Montréal, afin d'offrir aux jeunes, en plus d'une formation technique, un enseignement de base en mathématiques et en français et en intégration socioprofessionnelle. Nous avons également créé une attestation de compétences transférables qui, pour plusieurs stagiaires, sera leur seul « diplôme », la seule reconnaissance officielle de leurs qualités professionnelles. Un partenariat qui a évolué en réponse aux besoins émergents de formation des jeunes durant plus de dix ans et qui a été remis en question par l'adoption de nouveaux ratios enseignant/élèves.

Ce partenariat et ces formations contribuent à offrir aux jeunes **une image différente de l'école et de leur capacité à poursuivre leurs études**; ce que font de 5 à 15 stagiaires du Boulot vers..., chaque année. C'est pourquoi nous affirmons l'importance, dans le cadre des ententes avec Emploi-Québec, de **considérer les retours aux études comme indicateur positif d'une intégration durable** dans la société tout autant que l'entrée sur le marché du travail. Nous affirmons également l'importance primordiale d'encourager le milieu scolaire à soutenir les entreprises d'insertion par une contribution de leur personnel enseignant et professionnel. De plus, l'expérience nous a démontré que, pour soutenir la durabilité du retour aux études des jeunes en difficulté, la mise en place d'un plan établi en commun par nos intervenantes et le personnel scolaire est un gage de réussite et nous souhaitons que cette contribution soit reconnue.

Rappelons que, pour chaque participant d'une entreprise d'insertion ayant complété son parcours et intégré durablement un emploi, et pour chaque année, les gains économiques provenant d'une plus grande productivité se chiffrent à 2 349 \$ (53% Québec et 47% Canada).

Quant à la participation à des **activités parascolaires** ayant « des effets indirects mais positifs sur des déterminants de la persévérance et de la réussite scolaire », nous présumons que de telles activités auraient également des effets positifs sur la persévérance et la réussite des jeunes faisant appel aux services des entreprises d'insertion; tout comme l'activité physique.

Conséquemment, nous demandons à ce que les entreprises d'insertion ayant des jeunes comme clientèle reçoivent une contribution gouvernementale supplémentaire pour mettre en place des activités « parastages ».

Axe d'intervention III – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

« Dans le contexte démographique actuel, affirme le document de consultation, l'intégration réussie des jeunes sur le marché du travail revêt une importance sociale historique pour le Québec, alors que les personnes entrant sur le marché du travail deviennent moins nombreuses que celles qui en sortent ».

Notre organisation est fondamentalement en accord avec la nécessité, pour le Québec, de « pouvoir compter sur l'ensemble des jeunes ». Il s'agit là d'un énoncé qui est à la base même de notre mission et de nos actions quotidiennes tout comme celles des autres entreprises d'insertion accueillant des jeunes.

Les jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation en vue d'un emploi (NEEF)

En 2014, **65% des jeunes qui ont effectué un stage au sein de notre entreprise étaient sans soutien public du revenu**, c'est-à-dire qu'ils ne recevaient aucune prestation – ni d'aide sociale, ni d'assurance-emploi – tout en étant, évidemment, ni aux études, ni en emploi. Des jeunes dont la direction régionale de

Montréal d'Emploi Québec nous demande de restreindre le nombre. Cette directive oblige Le Boulot vers... à adopter, en tant qu'employeur, **une attitude discriminatoire envers les candidats à l'embauche en raison de leur condition économique.**

Soyons clairs, les jeunes qui ont recours à nos services s'engagent dans une démarche d'insertion sur une **base volontaire**. C'est d'ailleurs, ce qui est à la base de la réussite de notre organisation : la volonté des jeunes de changer leur vie. Nos critères de sélection – d'ailleurs reconnus par Emploi-Québec, reposent sur le niveau de difficultés et les besoins présentés par chacun des candidats et que notre estimation de l'adéquation de notre offre de service avec ces difficultés et besoins.

Dans le document de consultation, le gouvernement du Québec reconnaît que « **Les jeunes qui éprouvent des difficultés particulières ou qui se trouvent dans une situation d'employabilité moindre nécessitent un soutien adapté à ces circonstances afin de pouvoir franchir le pas vers l'emploi** ».

Dans le contexte de la réalité des besoins des jeunes marginalisés d'aujourd'hui, nous sommes d'avis qu'il est d'autant plus important que **l'apport financier en provenance de l'État soit non seulement maintenu mais accru**. D'autant plus que l'absence d'intervention auprès d'eux maintenant entraînera, tôt ou tard, des coûts bien supérieurs pour l'ensemble de la société que ce soit en prestations de toutes sortes ou encore de frais liés aux systèmes de santé et judiciaire. **Nous sommes également d'avis que plutôt que de limiter l'accès des NEEF aux programmes et mesures de l'État québécois telles que les entreprises d'insertion ou encore les carrefours jeunesse emploi, il faut l'augmenter et miser sur l'expérience et l'expertise de ces organismes pour s'assurer qu'ils puissent, eux aussi, contribuer à relever les défis de la société québécoise.**

Les jeunes de 16-17 ans

Depuis notre création, Le Boulot vers... a accueilli des jeunes âgés de 16 et de 17 ans, jeunes nous ayant confirmé avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois. En 2014, ils étaient 18, dont certains en provenance de centres jeunesse. Bien que nous ayons constaté au fil des ans que le soutien à apporter à ces jeunes soit encore plus exigeant que pour l'ensemble des stagiaires, nous constatons également leur vif désir de changer leur vie, de trouver une alternative au parcours scolaire – tel qu'ils le perçoivent à leur entrée en stage – et de trouver leur place dans notre société.

C'est pourquoi, à l'instar du gouvernement du Québec, il nous importe « **de mettre en place des interventions qui agissent tôt dans leur parcours personnel, avant même leur majorité** ».

Conséquemment, nous demandons à ce que les entreprises d'insertion ayant des jeunes comme clientèle reçoivent une contribution gouvernementale supplémentaire pour l'accueil des jeunes de 16 et 17 ans.

Les jeunes issus de l'immigration et ceux appartenant à des minorités visibles

Depuis 2005, les jeunes en provenance de minorités visibles forment de 30 à 45% des stagiaires dont une forte proportion sont nés hors du Canada et ont une langue maternelle autre que le français. Nous avons d'ailleurs accueilli, depuis le séisme de 2010 en Haïti des dizaines de jeunes encore fortement traumatisés par cet événement. Des jeunes qui doivent non seulement réussir à **s'intégrer socialement et professionnellement mais également culturellement au Québec**; tout en, pour une part importante d'entre eux, soutenant financièrement des parents, des sœurs et des frères fortement défavorisés matériellement.

Si, comme l'affirme le document de consultation, le Québec doit « améliorer et accélérer l'intégration des immigrantes et immigrants qualifiés à la société et au marché du travail québécois », il doit aussi **soutenir l'intégration de leurs enfants, particulièrement ceux qui sont en transition vers l'autonomie et le développement de leur plein potentiel** ».

Conséquemment, nous demandons à ce que les entreprises d'insertion ayant des jeunes comme clientèle reçoivent une contribution gouvernementale supplémentaire pour l'accueil des jeunes appartenant à des minorités visibles.

Les intégrer durablement au marché du travail

Depuis 2004, nous avons intégré à notre Programme d'intervention un processus de **soutien après stage d'une durée de deux ans** – supplémentaire au programme de relance téléphonique - pour lequel nous avons demandé et continuons de demander une contribution gouvernementale supplémentaire. Un processus qui est un **critère de choix** de notre organisation pour des jeunes marginalisés conscients qu'ils auront besoin de soutien après leur passage dans une entreprise d'insertion d'une durée de 4 à 6 mois. Un processus qui fait l'envie de plusieurs et pour lequel nous devons, année après année, **recourir au financement privé pour en assurer la survie**. En 2014, ce sont 57 anciens stagiaires qui ont pris l'initiative d'entrer en contact avec nos intervenantes, des personnes en qui ils ont confiance et qui sont devenues une référence dans leur vie sociale et professionnelle.

Axe d'intervention IV – Une citoyenneté active et plurielle

« Il est à prévoir que l'évolution démographique donnera aux jeunes d'aujourd'hui, à ceux qui l'ont été il y a quelques années et à ceux qui le seront dans les années à venir un poids de plus en plus important. »

Nous sommes fermement convaincus que **les jeunes marginalisés d'aujourd'hui – considérés par certains comme partie négligeable – seront eux aussi des acteurs importants de la société d'aujourd'hui et de demain**. Et nous réaffirmons l'importance, dans le cadre d'une organisation comme la nôtre, de leur donner les outils nécessaires non seulement pour leur intégration professionnelle mais également pour leur intégration sociale par des formations sur la sécurité de l'information ou encore les effets de la mondialisation sur les enfants. Nous réaffirmons également le choix que nous avons fait, dès notre fondation, de produire dans notre atelier du mobilier « utile socialement ». Les stagiaires sont d'autant plus motivés à effectuer un travail de qualité quand ils savent qu'ils seront utiles aux tout-petits des centres de la petite enfance, aux résidants des maisons d'hébergement ou autres usagers des organisations communautaires.

En guise de conclusion

Contrairement à l'affirmation faite dans le document de consultation stipulant que la future Politique québécoise de la jeunesse soit complémentaire aux actions des ministères et organismes, **nous demandons à ce qu'elle transcende les orientations prises par ceux-ci et qu'elles les influencent directement.**

Nous en appelons au Premier ministre et responsable des dossiers jeunesse, Philippe Couillard, **d'accorder, dans les faits, une priorité et une place prépondérante à la jeunesse.** Comme il l'affirmait lui-même, lors de la Journée internationale de la jeunesse du 12 août dernier : « Les jeunes sont notre plus grande richesse, et le gouvernement du Québec sera toujours un allié de la jeunesse québécoise dynamique et prête à contribuer à l'avancement de notre nation. Nous croyons en eux et en l'incroyable force qu'ils représentent. »

Nous en appelons également à son adjointe parlementaire pour les dossiers jeunesse et petite enfance et lutte contre l'intimidation, Caroline Simard, qui, lors de la même occasion, déclarait : « Il m'apparaît essentiel d'accompagner les jeunes dans tous les aspects de la vie et de les aider à devenir des adultes accomplis, possédant tous les outils nécessaires pour réaliser leurs rêves et faire face aux défis qui se posent à eux. »

Le gouvernement se dit « conscient que les enjeux qui ont été soulevés [dans le document de consultation] peuvent toucher différemment certains groupes de jeunes. C'est le cas de la persévérance scolaire ou encore de l'insertion sur le marché du travail, qui doivent faire l'objet d'approches spécifiques selon qu'elles visent des jeunes francophones, anglophones, autochtones ou immigrants. Les réalités des jeunes diffèrent aussi en fonction de leur âge : les comportements, les besoins, les préoccupations et les défis des 15 à 24 ans peuvent être différents de ceux des 25 à 29 ans. »

Il fait aussi appel à l'expérimentation de nouveaux modes de pensée et d'action, affirmant que « L'avenir des sociétés dépend de la créativité, condition incontournable de l'innovation. »

Conséquemment, nous invitons le gouvernement à renforcer les organisations comme la nôtre qui, depuis déjà des décennies, ont fait preuve et continuent de faire preuve de créativité et d'innovation afin de venir en aide efficacement aux jeunes marginalisés.

Nous appelons le gouvernement du Québec à passer à une version actualisée de la reconnaissance des entreprises d'insertion vouées au soutien aux jeunes et à contribuer à leur financement à la hauteur de leur apport au Québec d'aujourd'hui et de demain.